

Commission : Environnement  
Question : L'après Cop21  
Auteur : Malaisie

C'est en 1972, lors de la conférence des Nations Unies de Stockholm que la Malaisie introduit dans son troisième plan quinquennal l'idée de développement durable, de contrôle de la pollution et de protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne les industries forestières.

La Malaisie défend l'augmentation de la part de technologies vertes dans le marché local, et sa contribution dans le marché régional, accroître la production locale de produits de ce type, et déployer cette technologie vers la majorité des secteurs économiques. Nous nous engageons également à diminuer nos émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz nocifs pour la planète afin de contribuer dans cette lutte contre le changement climatique.

Cependant, le véritable problème réside dans l'importance des catastrophes naturelles. Ainsi, l'ONU indique qu'en seulement 20 ans, les catastrophes météorologiques ont pris 606.000 vies, dont 89% provenaient de pays à faibles revenus et que 47% des catastrophes naturelles étaient des inondations, ayant touché 2.3 milliards de personnes. 95% de ces dernières étaient originaires d'Asie. Cela est dû à la faible résistance aux catastrophes des pays en développement au Sud-est asiatique.

Il est donc nécessaire un changement dans la façon de vivre et de se développer, au cœur de cette idée se trouve l'adaptation. Pour construire ces capacités d'adaptation, les pays en développement ne peuvent y parvenir seuls, il faut construire un lien de confiance entre les pays industrialisés et en développement.

Un support financier, un transfert de technologies et de savoir-faire envers les pays en développement est incontournable afin d'acquérir les meilleures capacités d'adaptation.

La Malaisie s'engage donc dans cette lutte et sollicite ainsi de l'aide aux pays développés afin d'affronter les grands défis de ceux en développement.